

Forêt communale d'Essert

174,29 ha

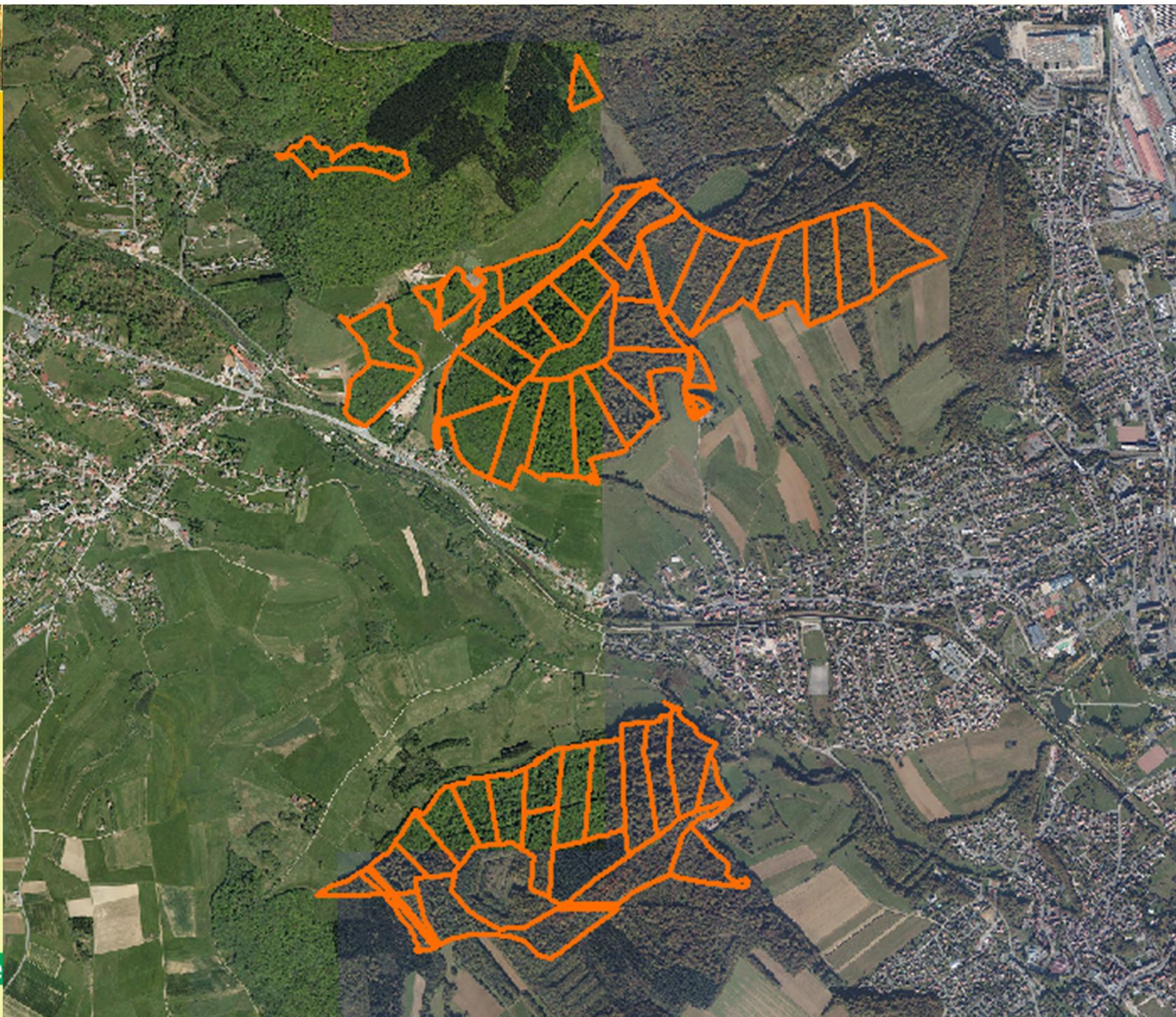
Révision d'aménagement

Renseignements généraux

- ☒ Propriétaire : commune d'Essert

- ☒ Surface totale : 174,29 ha

- ☒ Surface en sylviculture : 174,29 ha – 0,58 ha (emprises) – 6,40 ha (station improductive) soit 167,31 ha.



L'aménagement forestier : un outil pour une gestion durable

- ❖ Un outil de **planification** indispensable pour une gestion durable du patrimoine forestier.
- ❖ Un document réglementaire de planification de la gestion forestière établi pour 20 ans en général.
- ❖ Un guide technique.
- ❖ Un document obligatoire (article L 143-1 du code forestier). Il est élaboré **gratuitement** au titre du régime forestier.

Un document élaboré en étroite concertation avec le propriétaire

3 réunions de concertations

1^{ère} réunion

Démarche
Bilan
Souhait propriétaire

**Délibération du
Conseil municipal :**
demande de révision

ANALYSE

2^{ème} réunion

Bilan de l'état des lieux
Proposition des orientations

**Compte-rendu validé par
propriétaire
=
validation des
orientations de gestion**

SYNTHESE

3^{ème} réunion

Programme d'action
Document complet

**Délibération du
Conseil municipal :**
approbation de
l'aménagement

PLAN DE GESTION

Synthèses

129 points d'inventaire pour un état des lieux

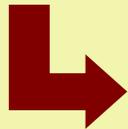
- ❖ Stations forestières, fertilité
- ❖ Peuplement
- ❖ État sanitaire
- ❖ Environnement

Stations forestières et fertilité

Une station forestière est une étendue de terrain de superficie variable **homogène** dans ses conditions de **topographie**, de **climat**, de **sol** et de **végétation**.

Elle est caractérisée et révélée par son **cortège floristique**, et désignée, par simplification, par le nom des principales essences potentielles.

Elle est caractérisée par un certain niveau de **fertilité** (liée principalement à la richesse en éléments nutritifs et à l'alimentation en eau / bilan hydrique).

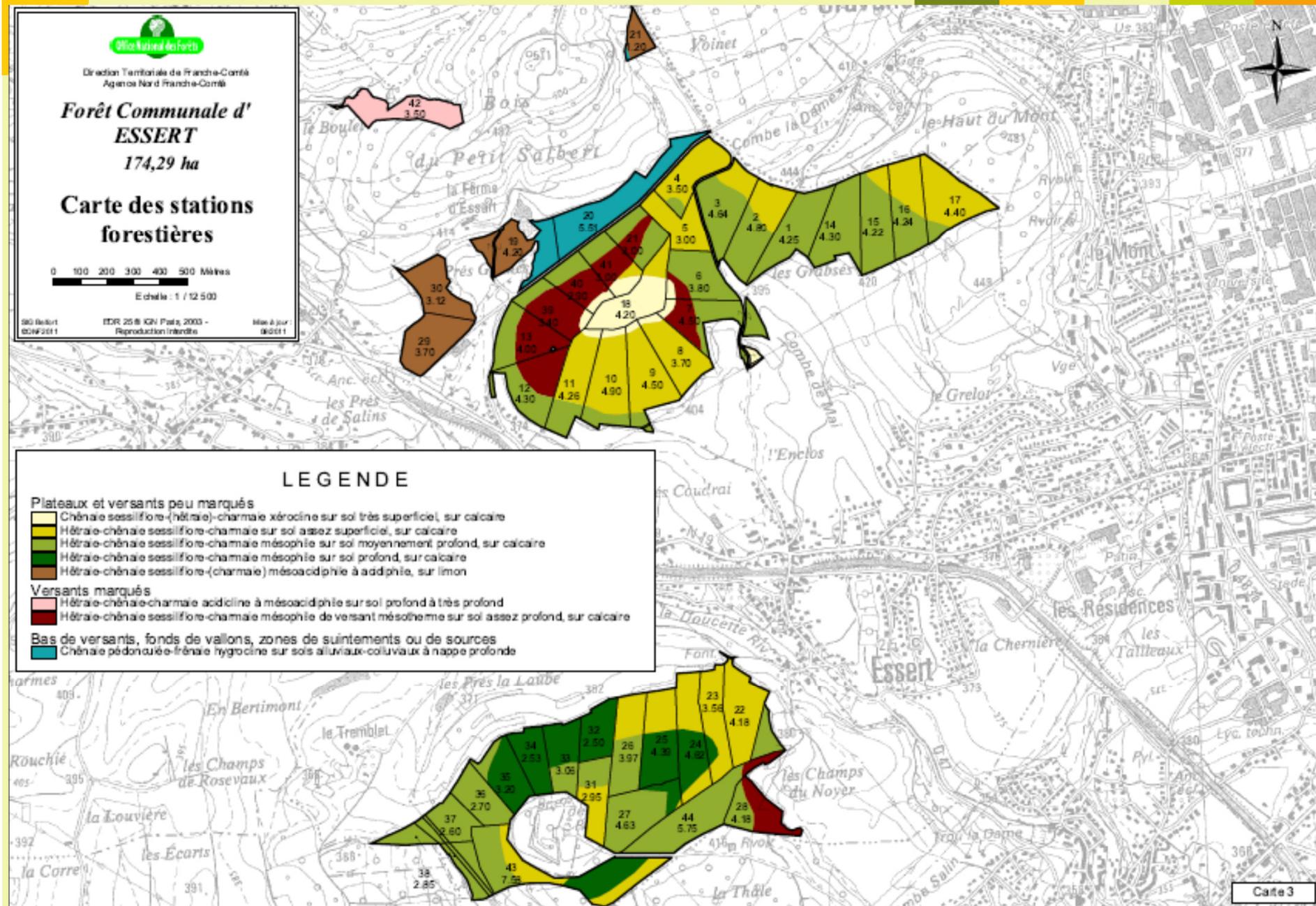


Topographie / Sol / Végétation / Climat

Stations forestières et fertilité

❖ Dans l'ensemble la forêt est

- Fertilité très bonne : 7,25 ha (4 %)
- Fertilité bonne : 97,42 ha (56 %)
- Fertilité moyenne : 63,22 ha (36%)
- Fertilité faible : 6,40 ha (4 %)



Peuplements forestiers

Analyse de la composition

- ❖ Les essences en place sont bien adaptées.
- ❖ Nécessité de gérer le hêtre afin qu'il ne se substitue pas au chêne.



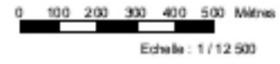
Direction Territoriale de Franche-Comté
Agences Nord Franche-Comté

Forêt Communale d' **ESSERT**

174,29 ha

Carte des peuplements forestiers

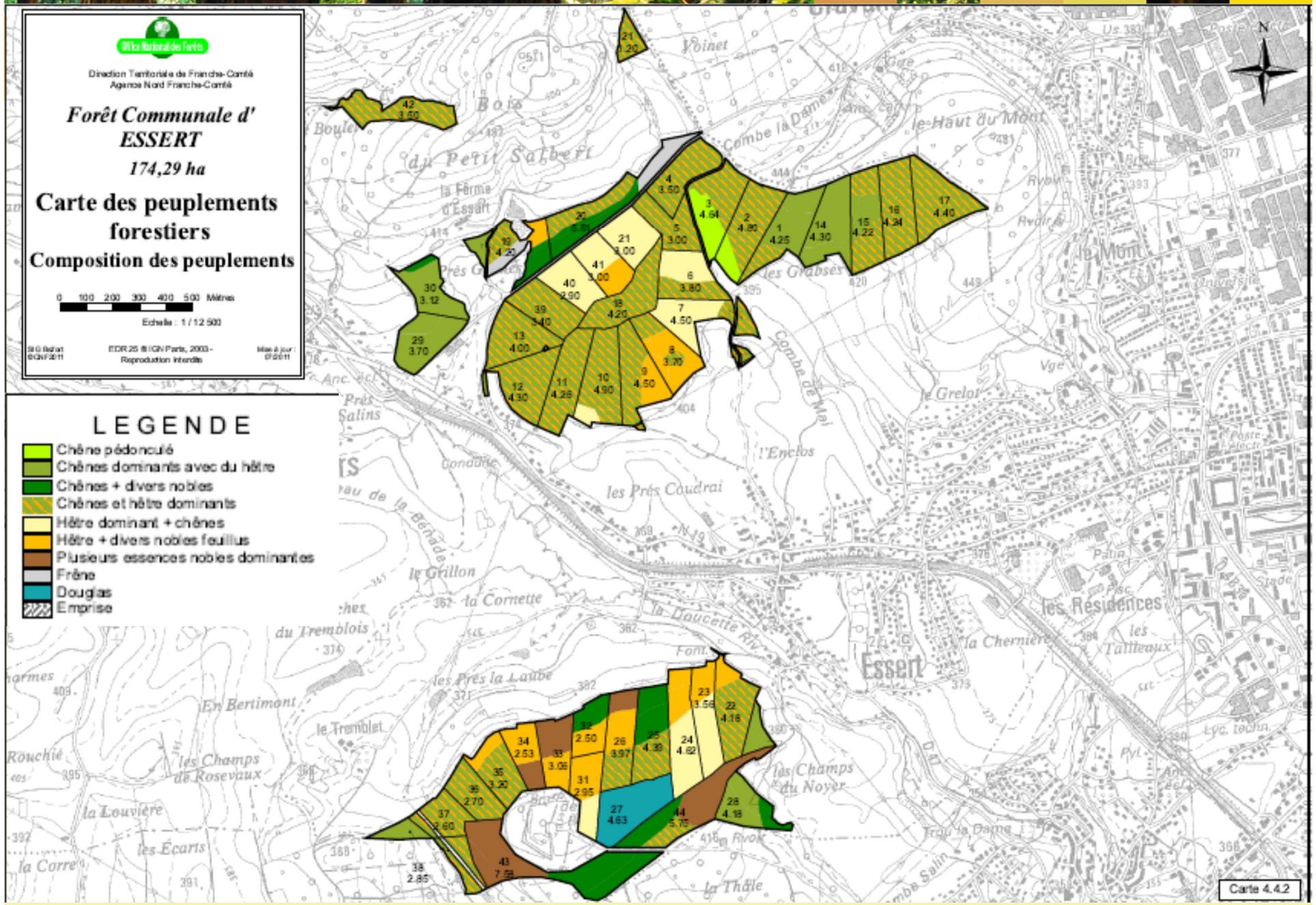
Composition des peuplements



© IGN 2011
EDR 25 © IGN Paris, 2003 -
Reproduction interdite
Mise à jour
07/2011

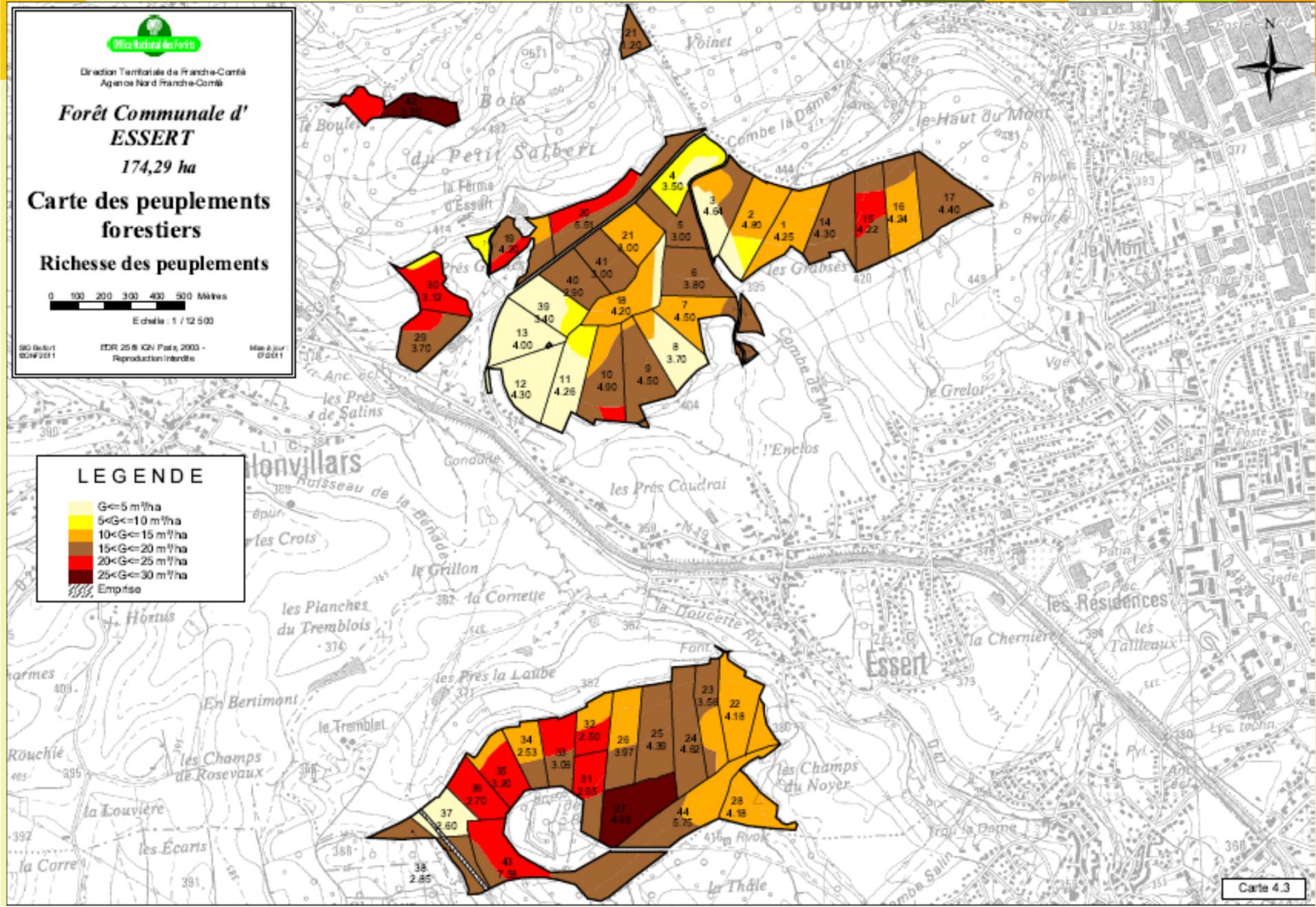
LEGENDE

- Chêne pédonculé
- Chênes dominants avec du hêtre
- Chênes + divers nobles
- Chênes et hêtre dominants
- Hêtre dominant + chênes
- Hêtre + divers nobles feuillus
- Plusieurs essences nobles dominantes
- Frêne
- Douglas
- Emprise



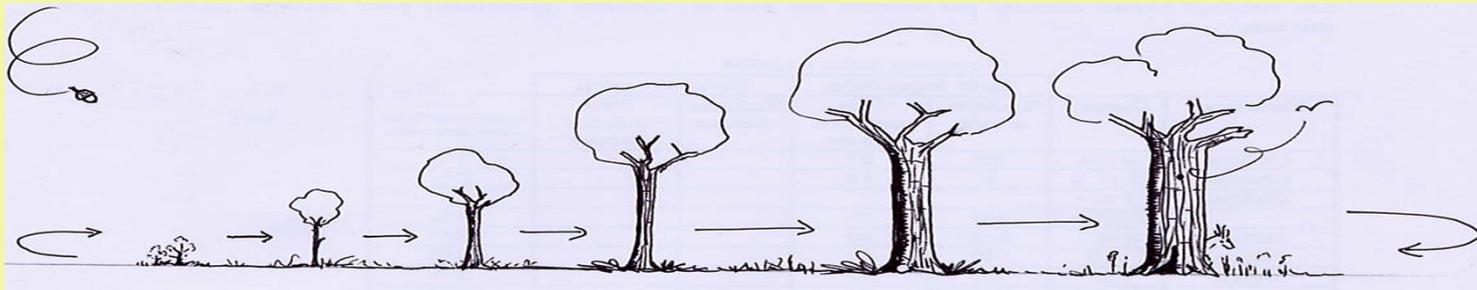
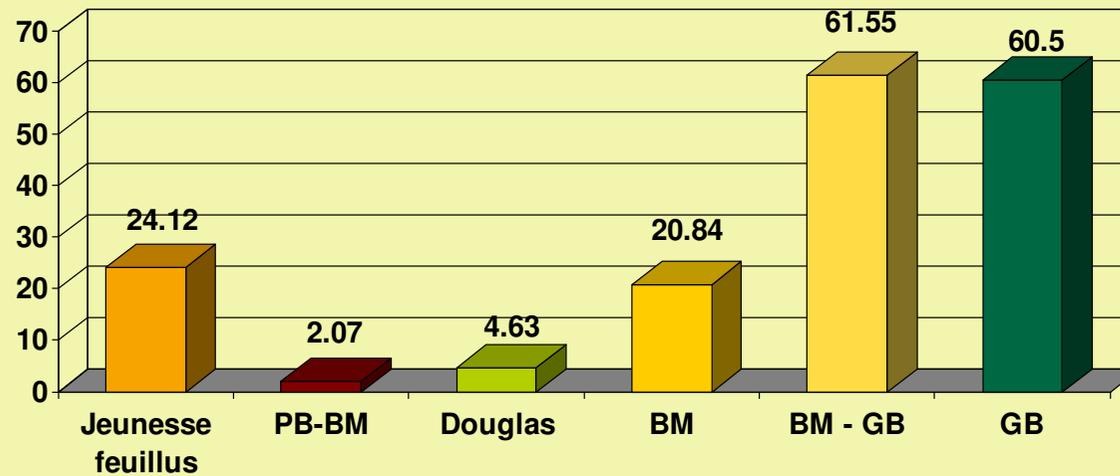
Richesse

- ❖ **Mesure du capital sur pied à chaque point d'inventaire.**
- ❖ **40,47 ha inventoriés en plein afin de déterminer l'accroissement par comparaison d'inventaire.**



Peuplements forestiers

Analyse de la structure = agencement et répartition des classes d'âges.



Autres données

Desserte :

Améliorer la piste déjà présente dans le canton de la Côte, création d'une route forestière et créer une place de dépôt.

Mise en place d'un franchissement de cours d'eau en parcelle 20

Création d'une route dans le canton du Coudrai



Direction Territoriale de Franche-Comté
Agence Nord Franche-Comté

Forêt Commune d' ESSERT

174,29 ha

Carte de la desserte, des équipements et de l'hydrographie

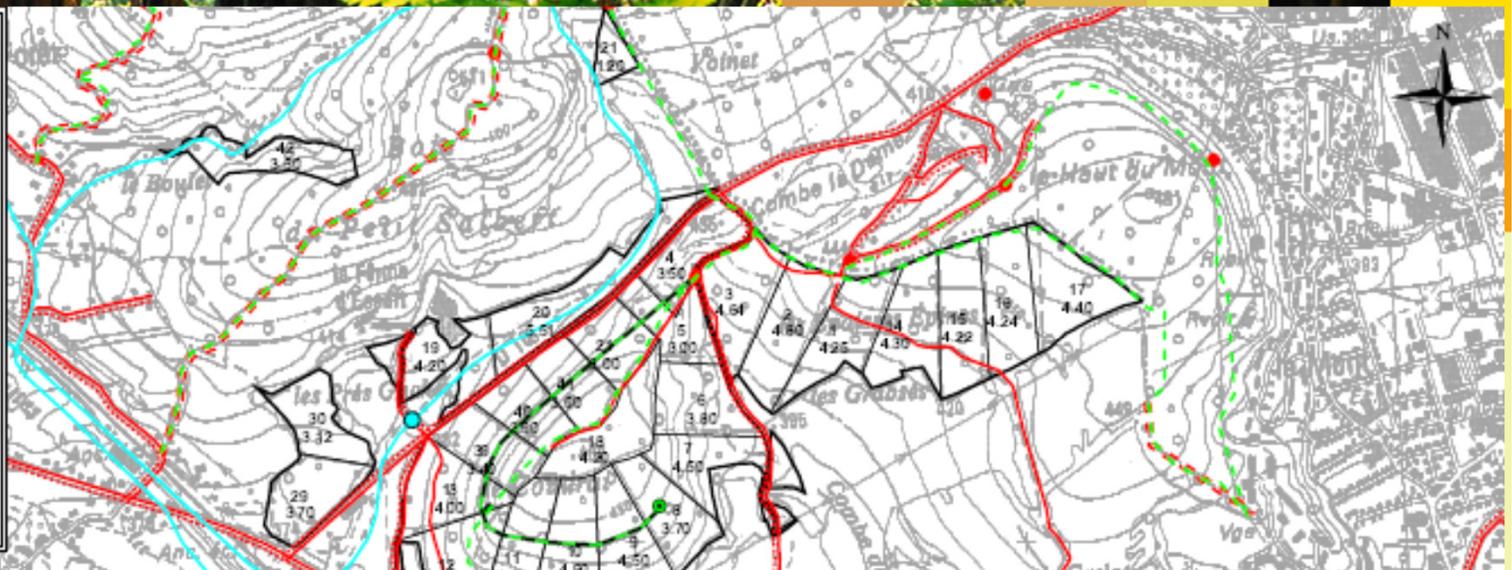
0 100 200 300 400 500 Mètres

Echelle : 1 / 12 500

SD 04/04
02/04/2012

EDR 25 8 IGN Paris, 2003 -
Reproduction interdite

Mise à jour
01/04/12



LEGENDE

- Sentiers pédestres
- Cours d'eau
- Route accessible aux grumiers
- Chemin accessible aux véhicules légers
- Piste accessible aux tracteurs
- Place de dépôt
- Projet de création : route accessible aux grumiers (SDDF Vaivre - 90)
- Projet d'amélioration : piste en route accessible aux grumiers
- Projet de création : route accessible aux grumiers
- Projet de place de dépôt et de retournement
- Projet de place de dépôt et de retournement (SDDF Vaivre - 90)
- Création d'un franchissement
- Emprise



Carte 4.5

Problématiques et solutions proposées pour le présent plan de gestion

En conclusion, les propositions de gestion devront tenir compte des points suivants :

- ❖ **Déséquilibre = déficit en PB et BM (13 %)**
 - _ 14 % de la surface en jeunesse → Frais de travaux
 - _ 35 % de la surface en BM - GB
 - _ 34 % de la surface en GB

Proposition du plan de gestion

Gestion en futaie régulière à groupe de régénération strict.

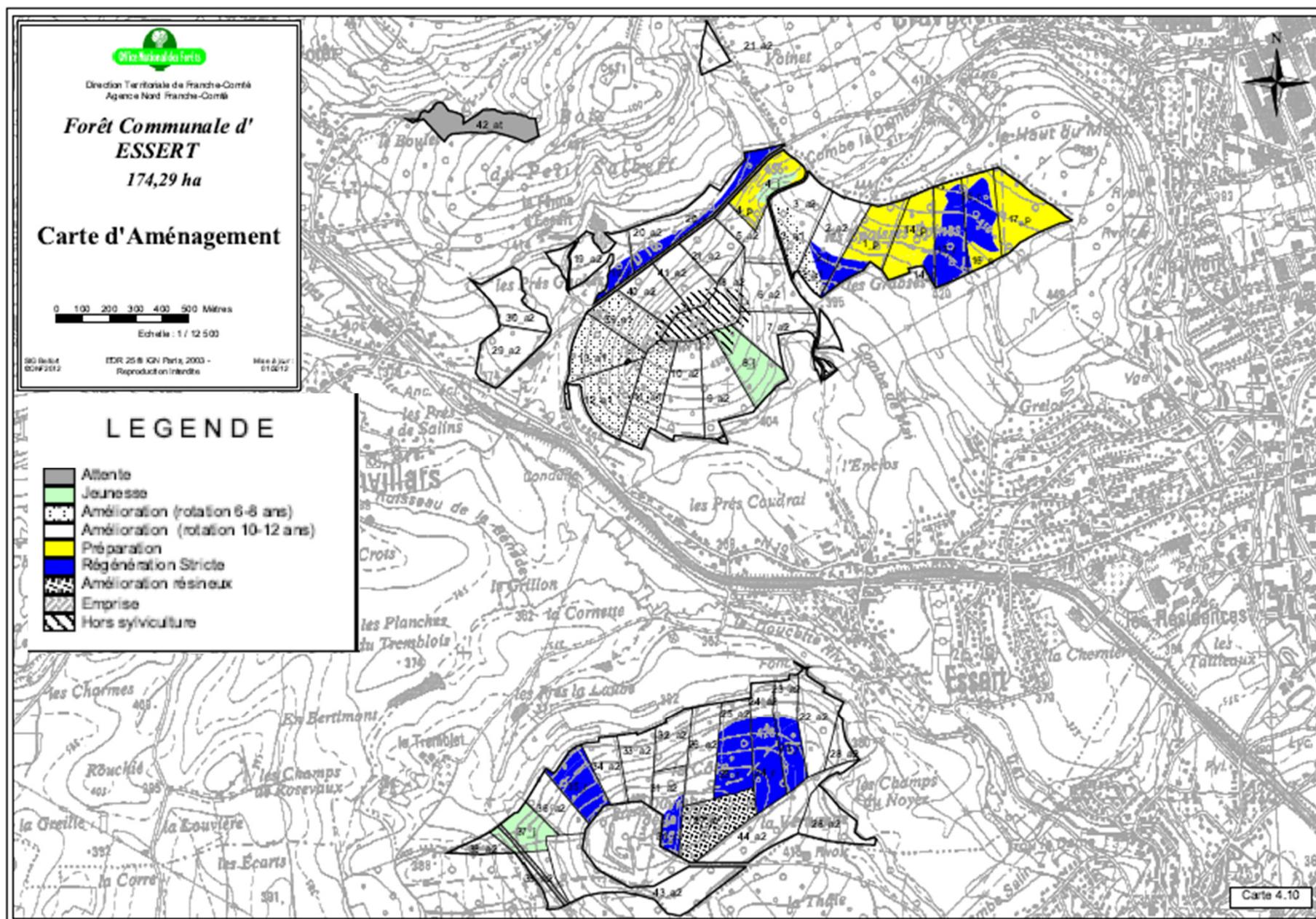
Objectif principal : production ligneuse

Objectif associé : protection des milieux et des paysages

Essence objectif: chêne sessile

Proposition pour le renouvellement des peuplements

❖ Le classement dans le groupe de régénération s'est effectué selon différents critères : **dépérissements, maturité, richesse, surface en jeunesse.**



5- Bilan financier

Volumes présumés réalisables

⌘ prélèvement supérieur (5,70 m³/ha/an) à la production de la forêt (5,16 m³/ha/an)

un volume prévisionnel global supérieur à l'aménagement précédent

Travaux dans les peuplements

⌘ entretien des régénérations en cours et à venir
⌘ création de routes forestières et amélioration de piste en route

dépenses contenues mais en augmentation pour continuer l'entretien des régénérations et améliorer la desserte





- Bilan financier

Attention : il ne s'agit que d'éléments prévisionnels ne tenant pas compte des subventions et s'inscrivant dans une conjoncture actuelle.

⌘ **Recettes** : du fait de la conjoncture, les recettes prévisionnelles sont basées sur les cours actuels

← 20 084 €/an, contre 12 819 €/an

⌘ **Dépenses** : les dépenses prévisionnelles sont en hausse du fait de l'augmentation des travaux (régénérations en cours + nouvelles + desserte – 13 389 €/an contre 6 912 €/an)

⌘ **Bilan financier prévisionnel** (hors subventions) : il serait en hausse : + 4 694 €/an contre 4 606 €/an



En conclusion ... La gestion forestière durable = 6 critères

- ⌘ Assurer la pérennité de la forêt :
 - ↳ renouvellement et entretien des peuplements
- ⌘ Garantir la vitalité et la bonne santé de l'écosystème :
 - ↳ prise en compte des problèmes sanitaires
- ⌘ Maintenir la capacité de production et de renouvellement :
 - ↳ renouvellement des peuplements les plus vieillis
- ⌘ Assurer la diversité des espèces :
 - ↳ diversité des essences, mesures pour la biodiversité
- ⌘ Assurer la protection des milieux sensibles, du sol, de l'eau :
 - ↳ garder un corridor boisé de 5 m de large au bord des berges
- ⌘ Prendre en compte les fonctions sociales
 - ↳ gérer différemment les zones ayant un impact paysager

Merci de votre attention



En conclusion ... La gestion forestière durable = 6 critères

- ⌘ Assurer la pérennité de la forêt :
 - ↳ renouvellement et entretien des peuplements
- ⌘ Garantir la vitalité et la bonne santé de l'écosystème :
 - ↳ prise en compte des problèmes sanitaires
- ⌘ Maintenir la capacité de production et de renouvellement :
 - ↳ renouvellement des peuplements les plus vieillis
- ⌘ Assurer la diversité des espèces :
 - ↳ diversité des essences, mesures pour la biodiversité
- ⌘ Assurer la protection des milieux sensibles, du sol, de l'eau :
 - ↳ garder un corridor boisé de 5 m de large au bord des berges
- ⌘ Prendre en compte les fonctions sociales
 - ↳ gérer différemment les zones ayant un impact paysager